

LES APIERS DE LA HAUTE VALLÉE DE LA ROYA¹

Apiarian Walls of High Valley of La Roya

Luigi Nino Masetti²



Mots-Clé: Vallée de la Roya (France); maison des abeilles; apier; ruche; Histoire de Apiculture.

Key words: Valley of La Roya; apiarian; beehive; swarm; apiculture history.

¹ Publié dans les Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, tome XXXVII, Editions IPMM, 1995.

² APISTORIA - Société d'Études et de Recherches sur l'Apiculture Traditionnelle. Bordeaux.

Resumo³

On documente la recherche effectuée dans, à peu près, neuf dizaines d'apiers de la Haute Vallée de la Roya - communes de Tende, la Brigue, Saorge et Fontan (en France) et de Realdo (en Italie) - au début des années 90 du XX^{ème} siècle.

«Les maisons des abeilles» de cette région, à peu d'exceptions près, ont en général la forme de fer à cheval dont la surface interne mesure entre 50 à 150 mètres carrés. Il s'agit de bâtisses en pierre sèche, non taillée, avec 45 à 60 centimètres d'épaisseur et 2 à 3 mètres de hauteur. Elles sont implantées à des cotes qui varient entre 800 et 1200 mètres d'altitude, dans des lieux au climat tempéré, près de l'eau et de plantes mellifères.

Dans ces communes la concentration de structures de ce type est considérable: il y a environ quatre-vingt-dix «maisons des abeilles» dans un rayon de douze Kilomètres (452 Km²).

Ces bâtisses peuvent dater d'une période qui va du XVII au XIX^{ème} siècle, exception faite au n° 24 de Nogaré-Brigue et au n°42 de Mergiora, qui peuvent remonter au XIV^{ème} siècle.

Ces structures auraient comme fonction principale protéger le rucher des mammifères prédateurs, surtout des ours, mais aussi des vents et des voleurs, tout en créant, à l'intérieur de l'enclos, un microclimat favorable au développement précoce de l'essaim.

Étant donné le mauvais état de conservation de ces monuments consacrés à l'apiculture, on soutient que les municipalités devront sauvegarder et restaurer leurs meilleurs exemplaires, modèles d'une architecture rurale singulière.

Abstract⁴

It documents the research carried out in nearly nine dozen apiarian walls in the high valley of Roya [communes of Tende, Brawl, Saorge and Fontan (France) and Realdo (Italy)] in the early years of the 90th XX century.

³ Elaborado por Francisco Henriques (Associação de Estudos do Alto Tejo) com tradução para francês de José Batista Rodrigues.

⁴ Tradução de Maria Luisa Carreiro Filipe.

LES APIERS DE LA HAUTE VALLEÉ DE LA ROYA

Luigi Nino Masetti

The apiarian walls of this region, with few exceptions, are generally horseshoe shaped with the inner area of around between 50 m² to 150 m². They are dry stone constructions, not carved, with 45-60 cm thick and 2 to 3 m. tall. Quotas that are deployed between the 800 m and 1200 m altitude, in temperate places near water and honey plants.

In these municipalities there is a large concentration of such structures, existing about 90 apiarian walls, within a radius of 12 km (452 km²).

These buildings may date from a time period that goes from the seventeenth century to the nineteenth, with the exception of two (No. 24, Brig-Nogaré and No. 42, Mergiora) that can date back to the fourteenth century.

These structures would have as main function the protection of beehives in the face of mammalian predators, especially bears, but also protected from the winds, the thieves and creating a microclimate inside the wall, enabling the early development of the swarm. Due to the bad condition in which these monuments are, devoted to apiculture, it is argued that municipalities should safeguard and restore their best specimens as a model of a single rural architecture.

Avant-propos

Passionné par les abeilles mais également par les "vieilles pierres", nous avons entrepris l'étude et le recensement détaillé de plusieurs dizaines de ces constructions singulières qui servaient d'apiers ou de ruchers durant les siècles derniers⁵. Elles sont situées principalement sur les communes de Tendes et de La Brigue, avec quelques exemplaires isolés à Saorge, Fontan et près de Realdo (Italie), à quelques kilomètres de distance à vol d'oiseau de La Brigue.

Il s'agit d'un phénomène unique en France: sur un territoire très limité et relativement peu peuplé, on recense une extraordinaire concentration de ce que l'on peut définir comme de véritables monuments. En effet le nombre des apiers, presque 90 dans un rayon de moins de 12 km, apporte le témoignage d'un forte tradition apicole. Après une époque de splendeur de presque quatre siècles, cette tradition risque aujourd'hui de disparaître et de tomber dans l'oubli. Déjà, beaucoup d'habitants de cette merveilleuse vallée ont perdu la notion de leur existence et de leur fonction. Et comme pour bon nombre d'autres monuments, l'action de dégradation par la végétation, les intempéries et, hélas, par l'homme, les vouent à une inéluctable destruction qui, dans plusieurs cas, est déjà irréversible. Ce patrimoine architectural, unique en son genre, va disparaître à moins d'une intervention rapide et réparatrice pour en sauver au moins quelques exemplaires parmi les mieux conservés.

Mais pourquoi ici, dans cette Vallée de la Roya, a-t-on décidé, il y a plusieurs siècles, d'entourer de hautes et puissantes murailles des ruches plutôt primitives faites de tronc de châtaigniers évidés? Si vous posez cette question aux habitants de la Vallée, il vous sera donné plusieurs réponses, certaines plausibles, d'autres moins acceptables, signes évidents que l'on a oublié ou que l'on ne connaît plus la vraie fonction de ces formidables enclos érigés pour accueillir des ruches et que l'on désigne sous le nom d'apiers ou de ruchers dans le langage apicole. Durant le cours de notre exposé, nous tenterons d'analyser ce mystère, mais sans prétendre à apporter la vraie réponse. Nous espérons surtout attirer l'attention du grand public et des autorités sur la nécessité de préserver et d'entretenir au moins les plus beaux et les mieux conservés de ces apiers, forme d'expression d'architecture rurale et vrai fleuron du patrimoine local.

⁵ En ancien provençal le rucher était appelé "apié" ou "apier", mot issu du latin du Moyen Age "apicio", lieu où l'on tenait las ruches.

Dans la Vallée de la Roya, les appellations de l'apier prennent des formes diverses. A Tende, on le désigne par le mot celto-ligure de "*naïjou*", tandis qu'à La Brigue et à Realdo (Italie) il est dit "*caé d'arbinée*", littéralement "maison des ruches" (de "*caé*", maison et "*arbinée*"ruche). A Realdo on les appelle aussi "*sciamere*" du mot "*sciamà*" qui signifie essaimer et cette même appellation est couramment employée à Saorge et à Fontan. Au cours de notre essai, par mesure de simplification, nous utiliserons l'expression "*maison des abeilles*" pour désigner les apiers ou les ruchers de la Vallée (pour plus de détails sur ces désignations, voir l'appendice n° 1).

Pour terminer cette brève exposition sur les quelques expressions vernaculaires concernant l'apiculture locale, nous rappellerons que les "*maisons des abeilles*" abritaient plusieurs dizaines de ruches faites de troncs d'arbres évidés. Pour obtenir ce modèle de ruche, localement appelées "*brusc*" (pluriel, "*brüschi*"), on utilisait des troncs de châtaigniers ou de mélèzes coupés en période de lune favorable, c'est-à-dire durant la dernière vieille lune de décembre, alors que la circulation de la sève était presque nulle, ceci afin d'éviter le pourrissement du bois (Photo 1).

Cette méthode de fabrication des "*brüschi*" est très ancienne. Elle était pratiquée par les Celtes, les Grecs et les Romains et partout où le bois était abondant et bon marché.

Mais à proximité des "*brüschi*", on rencontrait également dans les "*maisons des abeilles*" de simples caisses, "*cascia*", de forme allongée, faites de quatre planches clouées et placées verticalement, comme les "*brüschi*", sur des étagères ou gradins en pierre afin de les préserver de l'humidité. La caisse verticale en planches est aussi ancienne et constitue une version plus économique que la ruche-tronc car elle demande moins de travail dans sa conception et permet de loger les abeilles sans sacrifier l'arbre.

L'aire de répartition géographique de ces deux types de ruches était très vaste et s'étendait dans plusieurs régions montagneuses de France et d'Espagne ainsi que dans les vallées alpines et également dans les territoires de traditions germanique et slave. Ces types de ruches ont donné lieu, dans le passé, à une méthode d'apiculture dite "verticale" qui avait la triste renommée d'exiger le sacrifice d'un grand nombre de colonies d'abeilles lors de la récolte (apicide par

soufrage ou par noyade)⁶. Il faut noter que ces mêmes ruches utilisées dans d'autres régions en position couchée (apiculture horizontale) permettaient la récolte du miel sans tuer les abeilles, en ouvrant une de leurs extrémités.

1. "Maisons des abeilles"

1.1. Types et matériaux de Construction

Les "*maisons des abeilles*" de la Vallée de la Roya ont une caractéristique propre et sans correspondance avec les autres pays où l'on a bâti des enclos pour abriter les ruches. Elles ont, en général, une forme en "fer à cheval", à l'exception de quelques-unes de forme carrée ou rectangulaire. Elles occupent une surface moyenne variant entre 50 et 150 m², sauf une ou deux beaucoup plus grandes. En général, leur capacité moyenne permettait d'abriter de 40 à 80 ruches, "*bruschi*" et caisses confondus.

Leur construction était essentiellement réalisée en pierre non taillées, ramassées ou extraites sur place, selon les disponibilités. Dans quelques cas on a utilisé de gros blocs plus ou moins équarris ou des pierres plates (Photo 2). Environ un tiers des "*maisons des abeilles*" de la Vallée a été bâti avec un mortier maigre à base de chaux préparée dans des fours construits dans des lieux pourvus largement en bois et en sable. Cependant, dans la majorité des cas, ces extraordinaires constructions ont été bâties en pierres sèches aux murs massifs et imposants.

Il existe également des constructions que l'on pourrait qualifier d'économiques, comportant une partie des murs bâtie par l'homme et l'autre obtenue par l'utilisation des parois rocheuses d'une falaise ou d'une pente, ceci dans le but évident d'économiser matériaux et main d'œuvre (Photo 3).

Enfin, il existe un modèle de rucher que l'on pourrait définir comme une construction mixte, comportant une partie destinée à abriter les abeilles et une autre utilisée comme grange ou habitation (Photo 4).

⁶ Le rendement de ces ruches traditionnelles était très bas à cause de leur volume réduit, de 4 à 5 kilos de miel en moyenne. Fin septembre, on asphyxait environ deux tiers des colonies à la fleur de soufre afin d'extraire le miel puis on faisait hiverner le tiers restant pour multiplier à nouveau le nombre des colonies par essaimage au printemps.

LES APIERS DE LA HAUTE VALLEÉ DE LA ROYA

Luigi Nino Masetti



Photo 1. Valleé de La Roya: "Bruschi" et "Caisses" encore visibles sur un gradin d'une "maison des abeilles" (cliché L. N. Masetti).



Photo 2. Ca d'arbiné en pierres sèches (cliché L. N. Masetti).

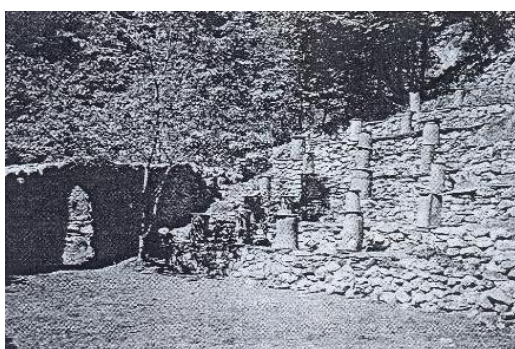


Photo 3. Tende: *najjou* "Sassi" bâti contre un rocher (type économique) (cliché L. N. Masetti).



Photo 4. Saorge: source de cayné - "sciamera" avec grange (cliché L. N. Masetti).

1.2. Portrait d'une maison des abeilles

Une maison des abeilles, dans sa forme classique, est constituée par des murs d'une épaisseur de 45 à 60 cm, lorsqu'ils sont bâtis avec du mortier à la chaux. Lorsqu'ils sont montés à sec avec double parement, les murs atteignent alors 100 cm.

En certains endroits où l'on a récupéré les matériaux sur les tas d'épierrement on a réalisé de jolis murs en pierres plates de 4 à 5 cm d'épaisseur. Leur hauteur peut atteindre 2 à 3 mètres sur la façade et les côtés et 5 mètres et plus dans la partie arrière. La maison des abeilles, sauf quelques rares exceptions, a toujours la forme caractéristique d'un fer à cheval (Planche 1). On peut penser que cette forme particulière permettait de mieux protéger l'apier du vent, de stopper les petits éboulements, de dévier les congères de neige, mais surtout de réfléchir les rayons du soleil pour réchauffer les pierres et les ruches et pour ainsi dire anticiper le printemps.

Sur le sommet des murs on rencontre très souvent un encorbellement ou "*enciapa*" de grandes pierres plates "*lausses*" débordant vers l'extérieur pour empêcher le franchissement, protéger le mur de la pluie et rejeter l'eau vers l'extérieur de l'apier. Dans quelques cas, les "*lausses*" sont encastées verticalement au milieu du faîte afin de le consolider. Parfois, près de l'un des angles du mur extérieur, est installée une petite niche protégée par une lause faisant office d'auvent, avec dans la niche une petite statue d'un saint protecteur. Plus rarement on remarque cette niche à l'intérieur de l'apier, sur l'un des murs latéral.

Une petite porte, surmontée parfois d'un beau linteau en pierre verte (schiste de la Roya), s'ouvre généralement dans l'un des murs latéral, mais on peut la trouver également sur la façade.

Dans la partie basse de la maison des abeilles, face à la porte d'entrée, on trouve toujours une planche de terre rapportée pour compenser le dénivellement. Sur cette planche on cultivait souvent des fleurs pour agrémenter les lieux et encore aujourd'hui on peut y trouver des jonquilles ou des iris qui se sont reproduits naturellement tout autour du rucher.

Dans quelques apiers, sur un côté de la planche, a été construit un petit abri en pierres ("*ciabot*") servant à entreposer le matériel utilisé au rucher et, affirme-ton, les outils pour extraire le miel.

Une fois entré dans la maison des abeilles, on gravissait un escalier en pierres donnant accès aux gradins sur lesquels étaient posés les "*brüschi*" ou caisses coiffés d'une grande lause pour les protéger de la pluie et les maintenir en place.

1.3. Situation géographique et exposition

1.3.1. Emplacement des apiers

"Au début il faut trouver une place et une demeure pour les abeilles là où il n'y a pas de vents et où les moutons et les chèvres ne peuvent piétiner les fleurs des champs" (VIRGILE, Géorgiques, livre IV. 30 avant Jésus Christ).

"Il faut placer les ruches dans un emplacement bien exposé au midi, loin du tumulte des hommes et des animaux et qui ne soit ni chaud ni froid ... Cet emplacement doit se trouver au fond d'un

vallon pour faciliter l'ascension aux abeilles qui, sortant de la ruche, sont légères et puis, chargées de nectar, pourront facilement redescendre sur le chemin en pente. Le rucher sera délimité à l'arrière par une construction qui les protégera des vents septentrionaux et offrira une douce tiédeur aux ruches qui, elles, devront être exposées vers l'est pour bénéficier, déjà le matin, des rayons du soleil" (COLUMELLE, De Re Rustica, livre IX. 1^{er} siècle après Jésus-Christ).

Voici comment deux des plus grands naturalistes latins illustraient, il y a presque 2.000 ans, l'emplacement idéal d'un apier : bien exposé au soleil, au fond d'un vallon où coule l'eau, à l'abri des vents, des animaux et des pilleurs de toutes sortes.

La plupart des maisons des abeilles de la Roya a été bâtie sur des versants, près des valons, à une altitude variant entre 800 et 1.200 mètres. Elles sont exposées est-sud-ouest. On remarque une seule exception, ouest-nord-ouest, avec une exposition au soleil de "après-midi", même pendant l'hiver (voir tableau synoptique à la fin de cette étude).

L'exposition au soleil est primordiale pour faciliter le démarrage de la ponte de la reine ("*a abegli regina*") au printemps et avoir ainsi un essaimage précoce. Voilà ce que nous dit un dicton local: "*essaim de mai ça vaut un grenier, essaim de juin ça ne vaut rien*". C'est dire qu'un essaim tardif ne sera pas productif car il arrivera trop tard au rendez-vous floral avec la nature. Virgile, toujours dans le Livre IV des "*Géorgiques*" nous dit encore, au sujet de l'emplacement du rucher : "*Qu'il y ait là des limpides fontaines, des étangs verts de mousse et un petit ruisseau fuyant parmi le gazon,..., qu'alentour fleurissent le vert daphné, le serpolet au parfum pénétrant et force sarriettes à l'odeur tenace et que des touffes de violettes s'abreuvent à la fontaine qui les arrose*".

Ici, nous revenons au fond du vallon où court presque toujours un petit ru procurant l'eau et la fraîcheur essentielles au rucher. Car l'eau, avec le soleil et les fleurs, est un autre élément indispensable à l'existence du rucher, surtout au début du printemps, quand les abeilles ont besoin de beaucoup d'eau pour préparer la bouillie à base de pollen et de miel. Cette bouillie va servir à l'alimentation des nouveaux-nés (larves) qui virevoltent, toujours affamés, dans les alvéoles ("*i dügli*") des rayons de cire ("*e brésche*"). Mais l'eau est aussi très importante pendant l'été pour refroidir l'intérieur des ruches. A la suite du fort rayonnement du soleil, la cire risque de fondre sans le bénéfique apport de gouttelettes d'eau pulvérisée par les abeilles. Le choix du

fond des vallons est également imposé par des raisons logistiques : il faut éviter que le petit ru ne soit pas situé trop loin en contrebas, car les abeilles gonflées d'eau dépenseraient trop d'énergie et consommeraient trop de miel pour remonter la pente.

Du fond des vallons, les abeilles s'envolaient en amont (*vràa munt*) pour butiner dans les prairies couvertes de myriades de fleurs ou dans les bois de conifères des alentours. Elles montaient alors la pente avec légèreté, le jabot vide, et redescendaient facilement, sans trop de fatigue, chargée de pollen.

L'emplacement du rucher devait être également bien étudié en fonction de l'alternance des saisons et des conditions orographiques afin d'éviter une exposition prolongée à des températures excessivement froides en hiver et trop chaudes pendant l'été. Un agriculteur de Realdo, village maintenant sur le versant italien, nous a raconté qu'un de ces ruchers, bâti en un lieu exposé aux rayons du soleil tôt le matin, pendant une très courte durée, puis à l'ombre le reste de la journée, fut abandonnée par l'apiculteur. En effet, au printemps, pour rejoindre leur lieu de récolte, les abeilles devaient traverser une zone très froide, ce qui provoquait la mort soudaine. Une trop forte chaleur peut aussi causer le ramollissement de la cire et provoquer la coulure du miel, avec de graves préjudices pour les abeilles.

Dans son manuscrit jamais publié, "*L'apiculture des Alpes-Maritimes*", de 1949, M. Albert BIANCO, avance que l'une des raisons qui ont provoqué l'abandon des "maisons des abeilles" fut la trop forte chaleur estivale⁷.

1.3.2. Distribution et agglomération

En analysant une *carte* de la Vallée de la Roya, nous remarquerons que la distribution générale des maisons des abeilles varie fortement d'un lieu à l'autre.

On notera d'abord que, dans la commune de Tende (Planche 2), toutes les maisons des abeilles sont situées au nord-est et au nord-ouest de la ville, avec un vide surprenant dans les autres

⁷ A part le récent intérêt que plusieurs chercheurs ont porté au sujet des "maisons des abeilles", à notre connaissance, M. Albert BIANCO, est le seul auteur qui, il ya presque cinquante ans, a dédié une brève description à ces singulières constructions. Nous le remercions vivement pour nous avoir permis de consulter son document et nous avoir autorisé la reproduction d'une très intéressante photo du rucher n° 6 prise en 1949 (photos 5 et 6).

secteurs. Pourtant l'altitude n'est pas excessive et les lieux sont bien ensoleillés. Le vallon de la Bieugne, à l'ouest de Saint-Dalmas-de-Tende, est de nos jours bien "fréquenté" par plusieurs apiculteurs qui ont installé leurs ruches dans cette zone à la flore apicole très riche même si la floraison est tardive.

Autrefois les hivers étaient-ils considérés trop froids, les chemins étaient-ils insuffisants? La réponse est difficile car on connaît malles conditions climatiques antérieures. On peut établir les mêmes considérations pour le territoire autour de Granile où, à notre avis, le biotope est très favorable et où nous avons cherché en vain les vestiges de traditions apicoles.

Au contraire, dans la commune de La Brigue, la distribution générale est beaucoup plus uniforme, même si l'on peut remarquer une plus forte concentration aux abords des routes des fonds de vallées menant à Morignole, Notre-Dame des Fontaines et au Val du Pré (Planche 3).

En effet, les apiers isolés sont très rares. Très souvent, aussi bien à Tende qu'à La Brigue, ils sont souvent jumelés et même par trois et présentent souvent une unité de style. Ainsi, dans la commune de Tende, on peut recenser trois apiers à Vievola, trois dans le vallon de Consciente et même six en amont et en contrebas de la R.N. 204 en sortant de la ville en direction du nord.

Cette concentration est encore plus marquée dans la commune de La Brigue où les agglomérations de ruchers sont encore plus nombreux autour de Morignole, Notre-Dame des Fontaines et tout le long du Ru Sec.

Comment expliquer ce phénomène? Choix de lieux les plus favorables et bien exposés? Esprit d'émulation, de solidarité ou plutôt de rivalité? Où peut-être nécessité de se grouper pour une meilleure surveillance du trésor enfermé dans l'apier incessamment convoité par des prédateurs à quatre pattes et même et surtout à deux pattes? Certainement l'existence d'un réseau primitif de communications et les structures agricoles préexistantes comme granges, bergeries, etc., ont joués un rôle favorable dans le choix des lieux d'implantation des maisons des abeilles, même si le facteur déterminant est constitué par la trilogie: eau, soleil, prairies. Quoiqu'il en soit, on ne peut être qu'étonné devant la concentration d'un si grand nombre de ces structures particulières dans un rayon si exigu.

En prenant comme centre un point placé à environ un kilomètre au sud de La Brigue (Planche 4), on peut tracer un cercle d'à peine 12 km de rayon dans lequel on constatera la présence de

90 maisons des abeilles sur une surface de 452 km², soit une pour 5 km². Selon des statistiques établies au milieu du XVIII^e siècle, Tende comptait à l'époque 1.100 habitants et La Brigue 2.200 soit un total de 3.300 habitants (d'après l'ouvrage "Tende 1699-1792" de M. Marc ORIOLANI). Ainsi on pouvait compter une maison des abeilles pour 37 habitants ! Il s'agit donc d'un phénomène régional unique de l'architecture rurale en France où il existe bien quelques maisons des abeilles, mais isolées et de toutes autre conception⁸.

1.4. Essai de datation des maisons des abeilles de la Vallée de la Roya

Au cours de nos recherches, nous n'avons pas rencontré, jusqu'à ce jour, de documents pouvant apporter des indications sur la datation des maisons des abeilles de la Vallée de la Roya. A défaut de références écrites, nous avons minutieusement recherché des indices sur le terrain en examinant attentivement les murs pour découvrir d'éventuelles gravures susceptibles d'apporter quelque lumière sur la date de construction. Nous avons particulièrement examiné les linteaux et les encadrements des portes, mais la plupart d'entre eux sont partiellement détruits (pour les conditions actuelles des maisons des abeilles, voir tableaux synoptiques en fin d'article).

Finalement, nous avons eu la chance de découvrir, sur la commune de La Brigue, deux pierres gravées, l'une sur le mur de façade du rucher du pont du Ru Sec (n° 4), l'autre sur l'un des murs latéral du rucher situé à Durasca en amont du vallon de Groa (n° 47).

Dans un premier temps, la découverte du pont du Ru Sec nous avait quelque peu déçu car nous avions l'impression qu'il s'agissait d'une pierre utilisée en réemploi. Normalement les pierres gravées sont placées plus ou moins à hauteur d'homme pour être bien observées. Ici, la pierre gravée était placée dans un angle et à une hauteur d'environ 50 cm du sol, ce qui la rendait difficile à observer pour une personne passant devant le rucher. Ce fait nous a paru aberrant. Aussi, nous avons pensé que ce mur devait se prolonger vers le haut et que la pierre devait se trouver presque à sa base. Lors d'une visite, nous avons rencontré un résident qui, ignorant l'existence de la pierre gravée, avait vu, il y a encore peu de temps, un oratoire placé au milieu du mur, mais détruit par les travaux de terrassement devant le rucher pour donner accès à la

⁸ A Roquefort-les-Pins, A.-M., on trouve le Rueher des Baguettes, de forme subcirculaire, décrit par P. BODARD, G. BRETAUDEAU, S. de POORTER et A. NICOLAI dans le Tome XXXI (1989) des Mémoires de l'IPMM. A Mollières, A.-M., il existe un rueher rupestre étudié par M. PELLEGRINI (Apiers et *toponymie* dans les A.-M. et le Var).

résidence "San Bastian".

Au cours d'une énième visite, en observant attentivement le mur de façade, nous avons découvert, vers le milieu de sa base, une sorte de linteau en ciment qui se révéla être le linteau de l'oratoire, non pas détruit, mais enseveli par les travaux de terrassement. Le mystère avait été éclairci : le mur ne se prolongeait pas vers le haut, mais vers le bas et la pierre gravée était bien à sa place, presque au sommet du mur, là où elle pouvait être bien vue et admirée par les passants (Planche 5). Dernière surprise, la résidence bâtie à proximité du rucher avait emprunté le nom de Saint-Sébastien à qui était dédié l'ancien oratoire.

Sur la pierre figure une date gravée, 1612, ainsi que les initiales G.H.S.L., avec une croix latine pattée formant calvaire. On rencontre souvent le sigle IHS (Iesus Hominum Salvator) ou JHS (Jésus Sauveur des Hommes) gravé sur les linteaux des portes d'entrée des maisons de la vallée et même sur les sites des Merveilles. Cette expression, que l'on pourrait comparer au "Grüss Gott" des régions méridionales de l'Allemagne et de l'Autriche, constitue une sorte d'invocation à la protection divine. Il est possible que le sculpteur ait mélangé le latin de l'italien en remplaçant la lettre J (Jésus) par G (Gesù) et en complétant le S (Salvator) avec un L. Petite fantaisie d'artiste!

L'autre pierre gravée a une histoire plus simple. Les seules difficultés pour parvenir à "admirer" étaient constituées par le repérage du rucher situé sur le plateau de Durasca et par le fait de se forcer, péniblement, un passage parmi les prunelliers, les vieux chemins ayant disparus, engloutis par les ronces. Il s'agit ici d'une grande pierre trapézoïdale placée au "juste" endroit, c'est-à-dire à hauteur d'homme, sur le côté droit de l'encadrement d'une porte qui a disparue. L'encadrement, très endommagé, risque d'entraîner la pierre dans sa chute et de la faire disparaître pour toujours.

Sur cette pierre, on peut lire les initiales I F et une date, 1609, plus ou moins bien centrée. Nous permettant une supposition, nous pensons qu'il peut s'agir d'un propriétaire s'appelant Lanteri, nom très répandu à La Brigue à cette époque et encore à l'heure actuelle où bon nombre d'entre eux sont encore apiculteurs. Le LF pourrait alors signaler un Lanteri Francesco.

En ce qui concerne la date de 1609 elle est antérieure de trois ans à celle de la construction du pont de Ru Sec (1612) et nous n'avons pas de raisons de douter de l'authenticité de cette

précieuse indication. Les documents notariaux, s'ils existent, pourraient confirmer la date de construction.

En examinant attentivement ces deux apiers, nous pensons qu'ils appartiennent à la première génération des "maison des abeilles" qui pourrait dater de la fin du XV^e siècle. En effet l'un et l'autre ont été bâtis avec des pierres liées à la chaux et à la même époque, avec une facture que l'on pourrait juger ancienne et qu'ils ont subi, au cours des siècles, le même degré de détérioration. Au cours de nos recherches, nous avons rencontré plusieurs ruchers, aussi bien à La Brigue qu'à Tende, bâtis selon le même style et ayant subi le même degré de dégradation.

Il existe cependant deux exceptions: le rucher n° 24, à Nogaré (La Brigue), que nous avons appelé le rucher du "*sapin argenté*", et le rucher n° 42, situé dans le vallon de Mergiora (voir tableau synoptique des apiers de la Brigue). A l'apparence, ces ruchers pourraient être encore plus anciens et leur construction pourrait remonter au XIV^e siècle. Mais nous savons qu'il faut être très prudent dans les tentatives de datation des "vieilles pierres" et nous arrêterons là notre conclusion sur cette constatation : la construction des "maisons des abeilles" s'est échelonnée sur une période d'environ trois siècles, de l'an 1609 jusqu'à environ 1869. Dans cet effort de datation, nous référons uniquement aux apiers bâtis à la chaux, environ un tiers du total, car nous n'avons pas de références pour ceux bâtis à sec.

Mais pourquoi la construction des "maisons des abeilles" devait-elle se terminer vers 1869? Parce qu'à Tende nous avons repéré un rucher de construction semblant récente avec cette singularité : sur la façade intérieure du mur arrière on peut remarquer une "base" en plâtre, à peu près circulaire, qui, selon Luigin RIBERI notre guide local, servait de soutien à un cadran solaire. Malheureusement, le cadran et la devise inscrite au-dessus, dont on peut remarquer quelques vestiges de lettres, ont été détruits par l'éclatement d'un obus pendant la dernière guerre mondiale. On peut cependant encore lire une date: 1869.

Cet apier, signalé par le n° 12 sur le plan cadastral à la fin de cette étude est appelé "*naijou Ferrara*" et appartient à M. Berto LANTERI qui nous a confirmé qu'il a été bâti par son grand-père et exploité jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale.

Un peu plus loin de cet apier, sur la rive gauche de la R.N. 204 en sortant de Tende, on trouve un deuxième "*naijou*" en très bon état abritant encore une quarantaine de ruches. Cette maison

des abeilles (n° 4 sur le plan cadastral) est caractérisée par deux grands arcs sur la paroi postérieure et par le contour des murs différant de la forme classique en fer-à-cheval. Il s'agit d'une construction plutôt moderne, aux murs enduits de mortier de chaux, mais nous ne possédons pas suffisamment d'éléments pour avancer une date exacte. Nous estimons cependant qu'elle doit remonter à une centaine d'années, vers environ 1895.

Nous ne devons pas confondre l'époque de construction, qui pourrait s'échelonner de 1600 à environ 1800, avec celle de l'exploitation qui a duré presque 350 ans (de 1600 à 1945), une épopée de trois siècles et demi qui a marqué profondément l'histoire de l'apiculture de la Vallée de la Roya. Avant de conclure ce chapitre, il faut apporter une précision: beaucoup de ces constructions sont cadastrées, non comme bâtiments, mais comme parcelle de terrain (incultes, en friches, etc.). Il faut ajouter également que si la plupart sont bâties sur des propriétés privées, on en rencontre aussi une partie sur des parcelles communales. Mais l'intérêt de celles inscrites au cadastre réside sur le fait que les plans reportent exactement la forme classique en fer-à-cheval, caractéristique des maisons des abeilles. Nous pouvons constater ce fait en examinant (planche 5) la reproduction d'un plan cadastral d'une zone à "grande densité" située à la sortie nord de Tende, à cheval sur l'ancienne "*route du sel*" que l'on pourrait bien appeler la "*route du miel*". Il faut noter que sur les six ruchers repérés sur environ un kilomètre, seuls, les n° 4 et 12 sont cadastrés et montrent la typique forme en fer-à-cheval.

1.5. Fonctions des maisons des abeilles

Nous revenons à la question que nous nous sommes posée au début de cet essai : pour quelles raisons a-t-on bâti ces enclos énigmatiques en si grand nombre? En l'absence d'une documentation écrite, nous examinerons ce problème sous plusieurs facettes nous obligeant à de multiples considérations, géographique, ethnologique, climatologique et sociale.

Avant tout, examinons l'aspect géographique, c'est-à-dire l'existence et l'extension de ce phénomène en différents pays d'Europe. Les maisons des abeilles existent, sous une forme un peu différente et en très grand nombre, en Espagne et, semble-t-il, en nombre plus restreint au Portugal. En Espagne, elles sont situées dans une zone géographique très étendue, entre la Galice et les Asturies ou elles sont appelées "*cortins*", du latin *cohors*, *cohortis*, petit enclos ou

plus précisément "*cortina*", cuve, récipient circulaire. On remarque ici un curieux rapprochement avec la signification du mot "*naïjou*" qui, comme nous l'avons déjà signalé, signifie à Tende cuve ou bassin. Nous sommes certainement confrontés à deux étranges coïncidences: à plus d'un millier de kilomètres de distance, on trouve des constructions très semblables à la fois dans leur forme et dans leur désignation (Photo 7). Il est dommage que nous n'avons pas de renseignements sur la date de construction des ruches de la péninsule ibérique afin d'établir un parallèle plus précis. Où ont-ils été construits les premiers, dans les Asturies ou dans la Roya? Etaient-ils érigés dans le même but? En Espagne, leur première fonction était, comme encore de nos jours, de fournir une protection contre les méfaits de l'ours⁹.

A-t-on été confronté au même problème dans la Vallée de la Roya durant les siècles derniers? De mémoire d'homme on ne se rappelle pas la présence de l'ours et les traditions populaires semblent ignorer la présence de ce sympathique et quelque fois 'incommode plantigrade. Mais si les chroniques et la toponymie nous font défaut, il existe cependant un bois, dans la commune de Saorge, appelé le "*bois de l'ours*". Cela est-il probant ? Il ne nous semble pas¹⁰.

Sur le plan zoologique, nous rencontrons d'autres mammifères pouvant causer des dégâts dans un rucher, comme le blaireau, très présent dans la Vallée de la Roya encore de nos jours, ainsi que les moutons qui, affolés par la présence d'un prédateur, pouvaient piétiner ou renverser les ruches. Or le blaireau n'attaque vraiment les ruches que par temps de neige, durant les périodes de disette très prolongée, et les dégâts se limitent généralement à quelques ruches renversées. Quant aux moutons, ils se tiennent instinctivement loin des abeilles. Il n'était donc pas nécessaire, pour parer ces éventuels inconvénients, d'entourer les maisons des abeilles de murs si hauts et si puissants qui en faisaient de véritables forteresses (Photo 8).

Sur le plan climatologique, la forme et la hauteur des murs jouaient certainement un rôle important, surtout pour abriter les ruches du vent que les abeilles redoutent particulièrement. Un deuxième avantage apporté par ces murs permettait au rayonnement du soleil de réchauffer la surface intérieure de l'apier qui était, comme nous l'avons vu, toujours exposé vers le sud-est. Il

⁹ Selon notre ami Robert CHEVET, spécialiste de l'habitat apicole, "*l'ours dévastait les ruchers en s'attaquant davantage au couvain qu'au miel. Il le fait encore de temps à autres*".

¹⁰ Nous ne possédons pas de renseignements sur la présence de l'ours dans les Alpes-Maritimes, mais il semble qu'on pouvait encore le rencontrer dans la haute Tinée au début du XIX^e siècle et il est fort possible qu'il ait existé dans la Roya à l'époque de la construction des maisons des abeilles au XV^e siècle. D'autre part, à Triora, sur le versant italien des A.-M., à la limite de la commune de La Brigue, à l'article 93 des "*Bans*" qui réglaient la chasse et la pêche, publiés à la fin du XIV^e siècle, il est prévu une récompense de 12 Lires sur présentation d'une patte ou de la tête d'un ours, loup ou sanglier tué dans le territoire de la commune.

se créait en somme un vrai microclimat très apprécié des abeilles au printemps et qui favorisait la ponte et un essaimage précoce sur lesquels étaient basés la conduite et le rendement du rucher.



Photo 5. Tende: photo du *nájjou* n° 6 prise en 1949 (cliché Albert Bianco).



Photo 6. Tende: le même *nájjou* comme il se présente d'aujourd'hui (cliché L. N. Masetti).

Mais la présence des abeilles et surtout du miel attirait la convoitise d'une sorte de prédateur très redoutable et d'une espèce bien connue, le voleur. En cherchant dans les archives de Nice (sur le conseil de M. Marc ORIOLANI, connaisseur émérite des événements du système économique du Comté de Tende), nous avons pris connaissance dans les "*Bans champêtres et politiques de Tende*", promulgués en 1752, du montant des peines et amendes prévus par l'article 31 pour quiconque se serait introduit dans une maisons des abeilles ou "*nájjou*" pour commettre un vol. L'amende consistait en 4 écus d'or ainsi que le remboursement des dégâts commis dans un rayon équivalent à un tir d'arquebuse. Il faut noter que, parallèlement, pour vol de fruits, légumes ou autres récoltes, l'amende prévue s'élevait à un écu d'or si le vol était commis pendant le jour et de deux écus si le crime se déroulait la nuit (art. 30 de la même ordonnance). Un écu d'or correspondait à la valeur de 7 Lires italiennes de l'époque (en 1752, Tende appartenait au Royaume de Sardaigne), ce qui représentait pas mal d'argent pour cette époque. En effet, le législateur précisait que ces amendes assez élevées visaient à restreindre les dégâts considérables commis à l'occasion du vol. A peu près à la même époque, la peine infligée aux

voleurs de ruches en France était encore plus sévère, car on prévoyait plusieurs années de prison et l'exposition au carcan public. Mais pour mieux comprendre la raison principale, selon notre opinion, il faut voir les lopins de terre ou jardins de curé, entourés de murs très hauts et que l'on rencontre presque partout dans les communes de Tende et de La Brigue.

Si l'on parcourt, par l'imagination, quelques milliers d'années en arrière, on peut noter ici l'esprit de propriété individuelle des ligures qui, pendant des millénaires, ont toujours bien "manié" la pierre et bâti toutes sortes d'enclos, "castellaras" et autres ouvrages dans un besoin instinctif de défense.

Mais, malgré tout, si globalement toutes les hypothèses exposées ci-dessus peuvent être valides, on peut encore se demander pourquoi on trouve tous ces monuments dans un lieu si restreint, dans cette haute Vallée de la Roya et pas ailleurs, ce qui à notre avis, reste un mystère.

2. Quel avenir pour les maisons des abeilles?

Si l'on consulte les tables synoptiques à la fin de cet essai, on peut constater que les ruchers en bonnes conditions sont actuellement au nombre de 3 à Tende sur 27 inventoriés, et de 6 à La Brigue sur 48.

Nous avons entrepris cette étude pour l'intérêt que nous portons à l'apiculture traditionnelle dans toutes ses composantes ethnoculturelles et nous voudrions la compléter" avec l'analyse des possibilités qui existent à ce jour pour sauver ou restaurer au moins la partie la plus représentative de ce patrimoine, exemple d'une architecture rurale unique en France.

A notre avis, les ruchers à conserver doivent présenter les conditions suivantes: leurs caractéristiques typologiques et leur proximité avec d'autres pôles d'intérêt tels que musées, bâtiments artistiques, etc. avec, également, une bonne possibilité d'accès pour permettre leur visite par le grand public (touristes, écoliers, amoureux de la nature, etc.).

A Tende, il existe un beau rucher qui présente toutes ces caractéristiques. Il se situe au-delà de la Roya, en sortant de la ville en direction du Nord et il est bien visible sur la droite de la R.N. 204 (rucher n° 12 de la Planche 2). Il est vrai qu'il s'agit d'une propriété privée qui toutefois, à notre

connaissance, n'est pas exploitée et commence à être envahie par la végétation qui, sans intervention, finira par ronger les pierres et faire disparaître le rucher.

Il faudrait établir un accord entre le propriétaire et la municipalité pour en permettre l'entretien et surtout la visite dans l'intérêt culturel pour une tradition qui tend à s'effacer pour toujours. Il faut considérer en effet que ce rucher constitue la seule chance pour la commune de Tende de sauver au moins un exemplaire de ces monuments consacrés à l'apiculture et que l'on peut définir comme des "sanctuaires des abeilles".

Même si ce rucher n'est pas très ancien, il a été bâti dans le style classique de fer-à-cheval, avec de beaux gradins en pierre verte de la Roya et présentant dans le mur, en face de l'entrée, une belle niche qui abritait certainement la statue d'un saint protecteur ou de la Vierge. Mais, fait unique pour les ruchers que nous avons étudiés, il présente sur le mur arrière les vestiges d'un cadran solaire avec une date de construction que l'on pourrait restaurer facilement. De plus, il est proche du Musée des Merveilles, bâtiment idéal pour une exposition apicole permanente ou "maison du miel". Nous sommes convaincus qu'en revalorisant ce rucher et en instituant une exposition apicole permanente, la Vallée y gagnerait davantage en prestige et le tourisme, mais également la culture, y trouveraient des avantages indiscutables¹¹.

A La Brigue, la situation n'est pas meilleure car la plupart des "*cà d'arbiné*" sont dans des conditions d'abandon et de dégradation déplorables. Toutefois, les possibilités de restauration et même de classement de plusieurs ruchers sont plus favorables. Ici, on pourrait prendre en considération les "*cà d'arbiné*" placées le long des axes de circulation qui mènent à la chapelle de Notre-Dame-des-Fontaines et à Val des Prà, itinéraires touristiques très fréquentés et qui pourraient constituer un pôle d'attraction pour de nombreux visiteurs et touristes.

Sur le chemin de Castillon, à 1 km environ de Notre-Dame-des-Fontaines, on trouve une très belle "*cà d'arbiné*" (n° 32) qui mériterait d'être choisie pour une courte promenade pour les nombreux touristes qui visitent périodiquement la chapelle. Une autre maison des abeilles intéressante (n° 9) se trouve en face du four à chaux, à proximité de la route D 43 sur un terrain occupé que très occasionnellement.

¹¹ Tout récemment, M. José BALARELLO, sénateur maire de Tende, nous a confirmé l'intention de nous confier la fondation d'une exposition permanente sur les traditions apicoles qui sera située dans la "Maison du Pare du Mercantour" à côté du Musée des Merveilles.

Mais celle que nous aimerions voir être classée est celle du Pont du Ru Sec, près de la HLM Saint-Sébastien (n° 4). Cette jolie et grande "cà d'arbiné" qui a été léguée à l'évêché et où l'on trouve une pierre gravée portant la date de construction a subi et continue de subir de nombreuses dégradations. On a d'abord enterré une partie du mur de façade, puis scellé l'oratoire et enfin on a logé à l'intérieur une meute de chiens de chasse qui ne contribue certainement pas à la bonne conservation du rucher.

Nous sollicitons ici les municipalités de Tende et de La Brigue pour la sauvegarde et la mise en valeur, dans l'intérêt de tous, d'au moins quelques exemplaires de maisons des abeilles.

De notre côté, nous ne considérons pas notre travail comme terminé car on peut encore trouver ici et là dans la Vallée quelques ruchers ensevelis dans la végétation. Nous avons également l'intention d'agrandir notre champ de recherches à toute la région des A.-M. dans l'intérêt de la connaissance d'une tradition apicole bien singulière.

Remerciements

Nous tenons à remercier Madame Marguerite TOESCA, qui nous a fait connaître l'existence des "maisons des abeilles" à Tende, Monsieur "Luigin" RIBERI, qui nous a guidé dans la recherche des niaises de Tende, Messieurs A. ALBERTI, C. FILIPPI, P. LAMBERTI et R. BETTEGA qui nous ont renseigné sur les "cà d'arbiné" de La Brigue, ainsi que toutes les autres personnes qui ont collaboré à notre travail d'étude.

Bibliographie

BIANCO, A. (1949). "*L'apiculture dans les Alpes-Maritimes*", manuscrit original, communiqué par l'auteur.

BODARD, P., BRETAUDEAU, G., De POORTER, S., NICOLAI, A. (1989). "*Le rucher des Baguettes à Roquefort-les-Pins*", in tome XXXI des Mémoires de l'I.P.A.A.M., p. 127 à 143.

LANTERI-MINET, E. (1987). "*Propos apicoles*" in "*Le Haut-Pays*" n° 9, avril 1987.

MASETTI, L. N. (1993). *"Les maisons des abeilles de la Vallée de la Roya"*, in *"L'abeille de France"*, p. 529-530.

MASETTI, L. N. (1994). *"Dalla casa d'appi al naijou"* in *"Il nido d'aquila"*, déc. 1994.

MASETTI, L. N. (1994). *"L'apiculture dans la Vallée de la Roya"*, in *"Le Haut-Pays"*, n° 30, p. 3 à 7.

MASETTI, L. N. (1994). *"Les maisons des abeilles de la Vallée de la Roya"*, in *"L'abeille de France"*, n° 794.

MASETTI, L. N. (1994). *"Les maisons des abeilles de la Vallée de la Roya"*, in *"L'abeille de France"*, n° 29, p. 12 à 19.

MASSAJOLI, P. L. (s/d). *"L'apicultura"* in *"Cultura Alpina in Liguria"*, p. 122/124.

PELLEGRINI, H. (1991). *"Contribution à la connaissance de quelques ruchers archaïques du Midi de la France, Var et Alpes-Maritimes"*, in *"Cahiers de l'A. S.E. R."*, n° 7.

LES APIERS DE LA HAUTE VALLÉE DE LA ROYA
Luigi Nino Masetti

Tableaux Synoptique. Les "Ca d'Arbiné" de la Commune de la Brigue

CODE	LOCALITE	CADASTRE N°	ALTITUDE en m.	EXPOSITION	MATERIAUX CONSTRUCT.	DIMENSION INTER. L. et P. (m)	CONDITION	ACCESS	SYMBOLE DU RUCHER	PROPRIETAIRE	REMARQUES
B-1	PORCARESSO	97	650	WNW	M.C.	11.50 X 9	MOYENNE	FACILE	2 CHATAIGNIERS	A. TAGLIAFERRI	LE PLUS BAS
B-2	TOSETO		750	ESE	P.S.	7.50 X 10	MAUVAISE	DIFFIC.	COGNASSIERS		
B-3	ROCHER DE LA TOUR		750	E	M.C.	7~x8~	DEMI-ECROULE	FACILE	SOLEIL LEVANTE		
B-4	PONT DU RU SEC	BM-217	700	SW	M.C.	13.70 X 12~	MAUVAISE	FACILE	1612	EVÊCHE	Le plus près et le plus grand
B-5	VALL. DE BOSELIA		800	SW	P.S.	8~X11~	DETUIT	DIFFIC.	VESTIGES		
B-6	VALL. DE BOSELIA		800	SSE	P.S.	9 X 9	MAUVAISE	FACILE	THYM		
B-7	VALL DE BOSELIA		860	S	P.S.	9.50 X 9~	MAUVAISE	FACILE	COCCINELLE		
B-8	VALL. DE LANI		820	SW	M.C.	9 X 10	BONNE	DIFFIC.	VERGER	M. EVANGELISTI	
B-9	MONTE CÖRNI		800	SSE	M.C.	9 X 11.20	MOYENNE	FACILE	MORILLES	VALETTI - BÖRNINNI	
B-10	MONTE CÖRNI		840	S	P.S.	6.50 X 7.50~	DETUIT	DIFFIC.	DEBRIS		
B-11	CIANESSE		810	TRANSFORME	EN	BERGERIE		FACILE	TRUPEAU	BONNEVILLE	
B-12	CIAPPE		900	SE	P.S.	10 X 8	MAUVAISE	FACILE	GÉNETS		
B-13	VALL. D'UGAIL		900	SE	P.S.	12 X 9	BONNE	FACILE*	BERGER	HAMOUDA	
B-14	VALL. D'UGAIL	AM-44	1000	SSE	P.S.	6 X 7.50	BONNE	FACILE	EGLANTIERS		LE PLUS PETIT
B-15	VALL. DES BÊTES	BL-135	1050	SE	P.S.	7 X 9~	MAUVAISE	DIFDIC*	TRUITES		
B-16	VALL. DES BÊTES		1100	S	P.S.	8~X7.50	DETUIT	DIFFIC.	GUI		
B-17	CAMPE		950	SW	P.S.	8.50 X 7.50	INACHEVÉ	FACILE*	FUGUIER		
B-18	VERAGIO		950	SW	P.S.	9~X9~	DETUIT	DIFFIC.	SANGLIER		
B-19	FERRAIRE		950	S	P.S.	5.80 X 8.20	DETUIT	DIFFIC.*	4 PINS		
B-20	BERGIO		960	SE	P.S.	8X6.50	BONNE	DIFFIC.	RENARD		
B-21	SCAUDA PIEUI		930	S	P.S.	7 X 9	BONNE	FACILE	PYLONE		
B-22	SCAUDA PIEUI		900	S	M.C.	INDETERMINEES	ECROULE	FACILE	RUINES		
B-23	SCAUDA PIEUI		920	SW	P.S.	14.50X4.40	MAUVAISE	FACILE	EPINE-VINETTE		
B-24	NOGARE		900	SSE	M.C.	9X10.50	MAUVAISE	FACILE	SAPIN ARGENTÉ		
B-25	NOGARE		900	SSE	P.S.	7.50X8.50	MOYENNE	FACILE	MARRONIER	EVÊCHE	
B-26	PONT MADONE (N.DAME)		900	SE	P.S.	8.90X10.30	MOYENNE	FACILE	VIGNES		
B-27	CHASTRE		920	SSE	P.S.	10.60X11.50	MAUVAISE	FACILE	POMMIERS		
B-28	CHASTRE		1000	SE	P.S.	6.80X11.70	MAUVAISE	DIFFIC.	2 PINS		
B-29	VOLPAIRE		1000	SSE	P.S.	9X8.70	MAUVAISE	FACILE	MYRTE		
B-30	BENS		1070	SSE	P.S.	7.40X9	DETUIT	DIFFIC.	CHÈNE SOLITAIRE		
B-31	BENS		1100	SE	P.S.	7X8.50	MAUVAISE	DIFFIC.	AUBEPINE		LE PLUS LOIN
B-32	CASTILLON		950	SSE	P.S.	12X8.50	MOYENNE	FACILE	IRIS		
B-33	VALL. DE L'AFEL		1100	SSW	M.C.	9X10	ECROULE	FACILE	ROUVRE		
B-34	ARBORAIRA		1100	ESE	P.S.	10.20X9.50	MOYENNE	FACILE	SERPENT		
B-35	VALLÉE DU PRÉ		1100	SSE	M.C.	10.50X11.70	MAUVAISE	FACILE	MARCISSSES		
B-36	VALLÉE DU PRÉ		950	S	M.C.	12X12	BONNE	FACILE	PIVOINES	A.ALBERTI	
B-37	GALAS		950	S	P.S.	7X6.60~	MAUVAISE	FACILE	PAPILLON	R. BETTEGA	
B-38	GALAS		830	SW	P.S.	9.3X8~	MAUVAISE	FACILE	ORATOIRE	MME. BETTEGA	
B-39	CAGALOUF		870	SSW	M.C.	7.90X8.50	MAUVAISE	FACILE	SAULE		
B-40	VALLÉE DU PRÉ		900	SSE	M.C.	8.50~X7~	DETUIT	FACILE*	GIROUETTE	F.SIVIERI	
B-41	VALLÉE DU PRÉ		900	S	M.C.	10X7	MOYENNE	FACILE	DEMI RUCHER	L. SCATTOLIN	
B-42	MEURGIO		920	SSW	M.C.	9X10	DETUIT	FACILE	NOISSETIERS	P. LAMBERTI	
B-43	LOUBAIRA		1100	SSW	P.S.	10X10.20	MOYENNE	FACILE	PAPILLON		
B-44	BON PERTUS		1200	SSW	P.S.	9X9.50	MAUVAISE	DIFFIC.	3 PINS		LE PLUS HAUT
B-45	VALL. DE CERÉJA	BV-114	1100	SSE	M.C.	8.50X10	BONNE	DIFFIC.	GENEVRIER		
B-46	DURASCA GRAIL		1150	S	M.C.	8.80X9	MOYENNE	DIFFIC.	FALAISE		
B-47	DURASCA GRDA	BR-18	1100	S	M.C.	9X8.70	MOYENNE	DIFFIC.	1609		
B-48	PORCARESSO						MAUVAISE	DIFFIC.	L'OASIS		

Notes: M.C.= mortier à la chaux; P.S.= pierres seches; ~ =environ; " = propriété

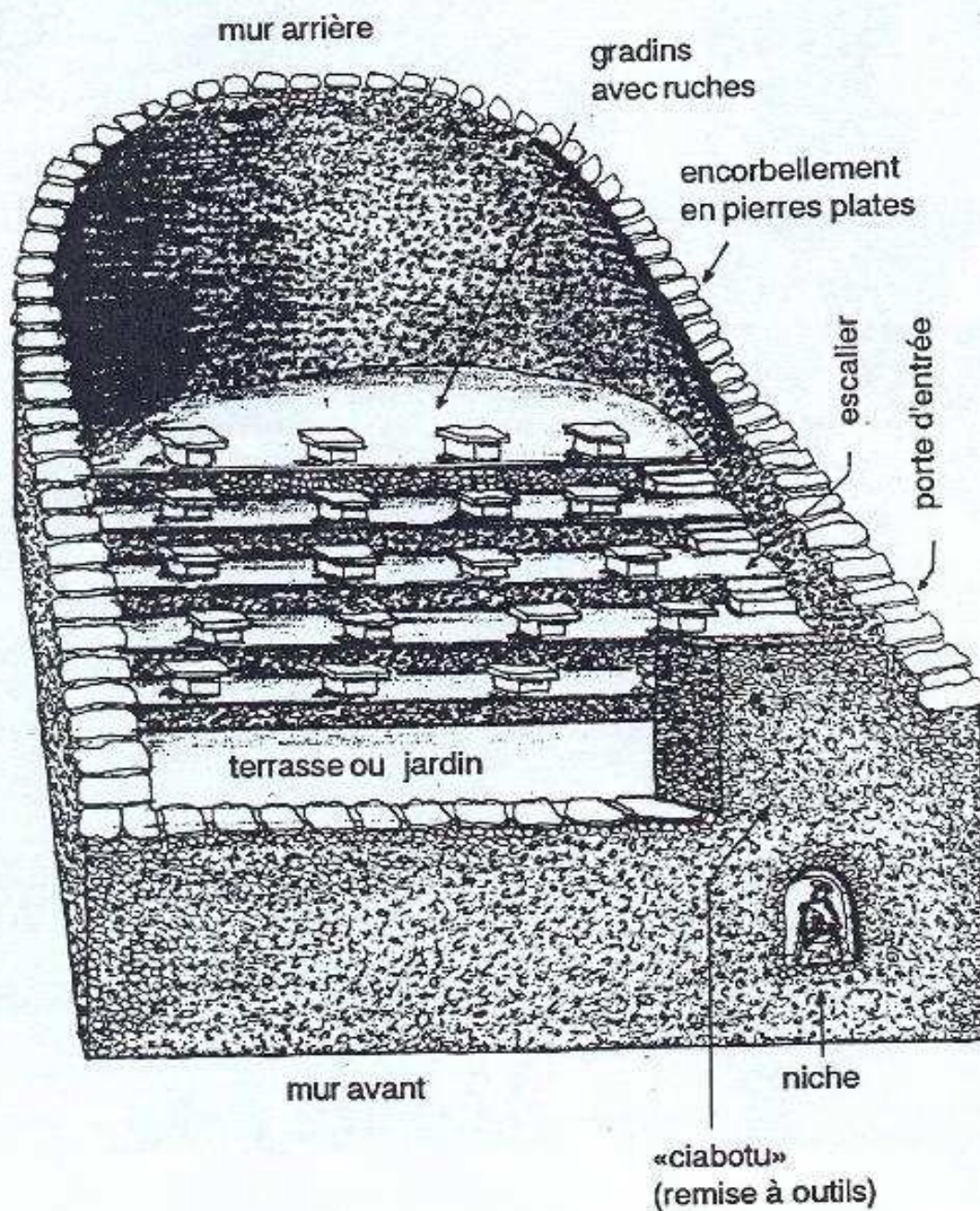
LES APIERS DE LA HAUTE VALLEÉ DE LA ROYA
Luigi Nino Masetti

Tableaux Synoptique. Les "Naiji" de Tende

CODE	LOCALITÉ	CADASTRE N°	ALTITUDE en m.	EXPOSITION	MATERIAUX CONSTRUCT.	DIMENSION INTER L. et P. (m)	CONDITION	ACCESS	SYMBOLE DU RUCHER	PROPRIÉTAIRE	REMARQUES
1	VALL. DE MASTRICOU	CK263	950	ESE	M.C.	5.50X8	BONNE	FACILE*	JARDIN	A. DALMASSO	LE PLUS PETIT ET LE PLUS PRÉS
2	LABERA	-	860	S	M.C.	10X8	MAUVAISE	DIFFIC.	CHENIL	P. CH. DALMASO	
3	LABERA	-	900	SSE	M.C.	12-X15-	MAUVAISE	DIFFIC.	VESTIBULE	-BOFFA	
4	LABERA	BC-24	950	ESE	M.C.	17X10	BONNE	FACILE*	TUPLIPES	MILE TOESCA	LE PLUS MODERNE
5	PONT DE SCARÀ	-	900	SE	M.C.	23X20	MAUVAISE	FACILE	DU CANAL	GHIO-FENOGGIO ?	LE PLUS GRAND
6	LABERA	-	1000	SE	M.C.	8X12	MOYENNE	FACILE	DE LA BORNE VERTE	L.GALLO	
7	CANARESSE INFÉRIEURE	110	1000	ESE	P.S.	12X15	MOYENNE	FACILE	DE LA RAINAISSANCE	M.SASSI	
8	VALL. DE CONSCIENCE		1100	SSW	M.C.	16X12	MAUVAISE	DIFFIC.	DE LA GROTTTE		
9	VALL. DE CONSCIÉNCÉ		1100	SW	M.C.	10X9	MAUVAISE	DIFFIC.	RUCHER		
10	VALL. DE LA MORTE		1000	SE	P.S.	10X7.50-	MAUVAISE	FACILE	LA SOURCE		
11	VALL. DE PARA		1000	S	P.S.	7.50X9.50-	DETRUIT	FACILE	HELLEBORUS N.		
12	GOLF DE VIEVOLA		950	S	P.S.	7X9	DETRUIT	FACILE	GOLF	DALMASTRO ?	
13	GR.ES D'ARIMONDE		1000	SE	M.C.	9.50X10	MAUVAISE	FACILE	CERISIERS	M.m M.T. CANARD	
14	GR.ES D'ARIMONDE	-	1000	SSE	P.S.	8.50X19	INACHEVÉ	FACILE	PRÉ	Mme. P. MASSA	
15	FERRERA	BC-150	850	S	M.C.	7.50X8	BONNE	FACILE	CADRAN SOLAIRE	B. LANTERI	LE PLUS BAS
16	VALL. ARMACREUSE	HX-18	900	S	M.C.	10X12	MAUVAISE	FACILE*	DU PASTEUR	C. GHIO	
17	GR.ES DE PONT PAUVRE	-	950	SW	P.S.	9X25	DETRUIT	FACILE	DU MYSTÈRE		
18	GR.ES DE PONT PAUVRE	-	950	SW	P.S.	9X7.70	MAUVAISE	FACILE	SANS FAÇON	Mme SCOLARI	
19	GR.ES DE PONT RICHE	HW92	1000	SE	P.S.	10.50X12.50	MOYENNE	FACILE	PRUNELLERS	GENOVESI ?	
20	GR.ES DE PONT RICHE	-	1150	SSE	P.S.	7.50X7.50	MOYENNE	DIFFIC.	SAUGE	M.P.OPERTO	
21	GR.ES DE STOURZE	-	900	E	P.S.	6X7.50	MOYENNE	DIFFIC.	DES 3 ABRIS	GALLIO/MASCARELLO	
22	VALL. DE LAMENTARGUE		880	SSW	P.S.	5X14	MAUVAISE	FACILE	DU CHEMIN	G.CEREGHELLI	
23	VALL. DE BANTES		900	ESE	P.S.	10X12-	MAUVAISE	FACILE	DU TORRENT		
24	GR.ES DE LAMENTARGUES		1200	SE	P.S.	6.50X7.50	DETRUIT	FACILE	CLEMATIS	S.LANZA	
25	VALL. DE ROUEOU		900	SE	P.S.	8X11-	MOYENNE	DIFFIC.	DU RAVIN		
26	CASTEL TOURNOU	A585	1150	SE	P.S.	10X13.50	MOYENNE	FACILE	DE LA BERGERIE	ARNOULFI	LE PLUS LOIN
27	VALL. DE RISÉ	HV-32	1300	SE	P.S.	9.30X14.50	MOYENNE	DIFFIC.	FOUGÈRE	P.OPERTO	LE PLUS HAUT

Notes: M.C.= mortier à la chaux; P.S.= pierres seches; ~ =environ; " = propriété

CA D'ARBINE ALBERTI



(Val du Pra, La Brigue)

Planche 1

LES APIERS DE LA HAUTE VALLEÉ DE LA ROYA
Luigi Nino Masetti



Planche 2

LES APIERS DE LA HAUTE VALLEÉ DE LA ROYA
Luigi Nino Masetti



Planche 3

LES APIERS DE LA HAUTE VALLEÉ DE LA ROYA
Luigi Nino Masetti



Planche 4

LES APIERS DE LA HAUTE VALLÉE DE LA ROYA
Luigi Nino Masetti

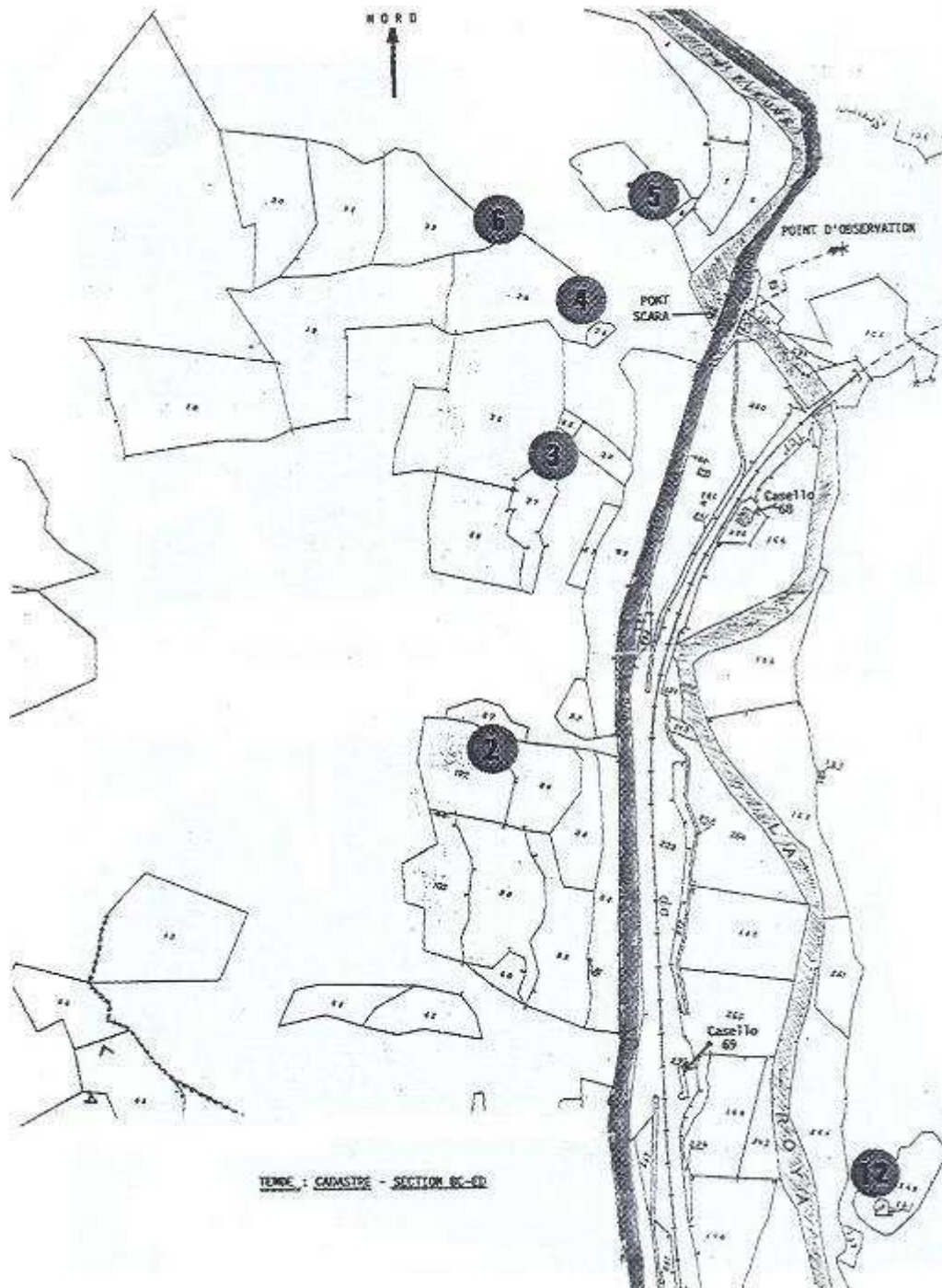


Planche 5

Appendice I. Tende: de la "Casa d'appi" au "Naijou"

Il y a plus d'un an, pendant nos recherches sur les maisons des abeilles dans la commune de Tende, nous sommes tombés sur un mot étrange: *naijou* (au singulier), *nàjji* (au pluriel). Ce terme désigne les enclos en pierre dans lesquels, pendant les siècles passés, étaient logées les colonies d'abeilles peuplant les *brüschi* (troncs, généralement de châtaigniers et vidés expressément).

Nous avons essayé, en vain, d'obtenir une explication sur ce terme *naijou*, ignoré de la plupart de la population mais encore utilisé par les propriétaires des maisons des abeilles et par quelques anciens. Nous avons alors consulté les registres conservés aux Archives de la ville de Nice et dans les "*Bans champêtres et politiques de Tende*", promulgués en 1752, nous avons découvert qu'à cette époque les enclos étaient appelés *case d'appi*, tandis que dans le patois local, ils étaient appelés *nàjji* ou *nàjsi*. Afin d'en savoir davantage, nous nous sommes adressés à un cher ami de Borgo San Dalmazzo, le professeur Giovanni DUTTO, passionné par les abeilles, mais également de culture provençale et de langue occitane. Nous citons textuellement sa réponse: "J'ai consulté le Professeur Giuseppe Rosso, éminent spécialiste d'histoire, langue et culture occitane et piémontaise, selon lequel le terme *naijou* dérive de la racine *nais* d'origine liguro-celtique, qui désignait la vasque pour la macération du chanvre.

Ce terme vit toujours dans la zone alpine occitane des vallées de Cunéo avec cette même signification. Dans la langue piémontaise parlée des basses vallées et dans la partie de la plaine au pied de la montagne, ce terme se présente avec un phénomène d'élargissement vocalique dans le mot d'une identique signification *nasou* (lit tel quel). Le terme *nais* est utilisé dans les dites vallées alpines aussi pour indiquer des petites zones marécageuses ou de toute manière caractérisées par de l'eau qui affleure en surface, ce qui est toujours relié à l'usage de l'eau dans une vasque de forme carrée ou circulaire de dimension minimale de 1 x 2 m jusqu'à 6-7 mètres. Sa profondeur est autour du demi-mètre. Les parois sont normalement en pierre à sec et le fond est dallé avec des pierres plates. Par extension de la signification la forme de la vasque a provoqué l'usage du terme pour désigner des endroits fermés destinés à contenir des liquides ou alors pour des installations reliées à des cultures de type agricole ou, dans ce cas, de ruches".

Une explication de la signification du terme *naij*, légèrement modifié par rapport au terme utilisé à

Tende *naijou*, nous a été donné par Mlle Joséphine Sassi de Breil-sur-Roya qui étudie les langages parlés dans la Vallée de la Roya. Elle nous écrit : "En langage breillois, *naij* (pluriel *naij*) désigne un bassin: bassin réserve d'eau d'arrosage ou bassin recueillant l'eau d'une source. Ce mot désignait aussi, par *naij la brutinia* le bassin de la saleté des déjections ou fosse d'aisance".

A part cette dernière signification peu poétique, les explications de sources et de pays différents coïncident et nous pensons donc que ce terme est passé, par extension et affinité, de la signification de bassin à celle d'enclos.

Pour conclure, nous voudrions mentionner qu'un jour, de passage à Tende, près d'un vieux bassin rond et à sec, de dimensions assez grandes, nous avons demandé à un ancien agriculteur s'il s'agissait d'un *naijou*. Il nous répondit que ce n'était pas un *naijou* dans le sens du terme reconnu aujourd'hui comme enclos pour les ruches, mais qu'il s'agissait d'un *naijou* à poissons ou l'on élevait les truites et qui était alimenté par un canal de déviation du lit tout proche de la Roya.

C'était donc une confirmation que le mot *naijou* qui à l'origine désignait un bassin, a pris extension la signification d'enclos. Étrangement, à Tende, on a abandonné la vieille définition de *case d'appi* pour la remplacer par un vieux terme qui n'avait rien à voir avec les abeilles et les ruches. Mais encore, plus étrangement, le mot "naijou" semble correspondre dans sa signification de bassin au mot espagnol "cortin" par lequel, dans les Asturies, on désigne des apiers très semblables aux maisons des abeilles de la Vallée de la Roya (voir chapitre "Fonction des maisons des abeilles").

Appendice II. Le bois: l'habitat primordial des abeilles

"Ton Seigneur a révélé aux abeilles: établissez vos demeures dans les montagnes, dans les arbres et dans les ruches ; puis mangez de tous les fruits ; suivez ainsi docilement les sentiers de votre Seigneur" (Coran, Sourate XVI. 70-71).

Nous savons que, horizontales ou verticales, les premières ruches copient l'arbre creux qui héberge l'essaim sauvage, car les abeilles préfèrent le tronc d'arbre pour ses qualités isolantes à toute autre cavité naturelle. Nous avons trouvé une très intéressante description de la fabrication des "brüschi" dans une enquête ethnographique de D. Chevalier publiée dans "Le monde alpin rhodanien" (1978, 3/4, po 191 à 212) que nous reportons ci-dessous:

"Dans le Haut-Diois, les agriculteurs qui pratiquent l'apiculture traditionnelle fabriquent les ruches eux-mêmes. La première opération consiste dans le choix du tronc (...) pour que le travail soit facilité, on choisit un tronc d'arbre déjà creusé. Différentes essences sont utilisées, mais on préférera un bois réputé "chaud" comme le saule ou le tilleul. Des bois "froids" comme le chêne ou le peuplier sont rarement choisis (...). Le tronc d'arbre choisi doit être mis à la bonne dimension et, en général, il sera haut de 90 cm et aura entre 60 et 70 cm de diamètre."

"Comme le tronc est déjà plus ou moins creusé, il faut en parfaire l'intérieur. On utilise pour cela une "gouge" spéciale beaucoup plus longue que la gouge ordinaire, car elle peut mesurer plus de 60cm, manche compris. Le travail qui consiste à creuser le tronc dure souvent quelques semaines, car l'agriculteur y passe peu de temps chaque journée. Le creusement du tronc se fait en général en hiver, lorsqu'on passe une grande partie de la journée à "bricoler" chez soi. Le tronc une fois creusé, on y place la "croix". Cette "croix" faite de deux barreaux de bois est placée au milieu du tronc par des trous faits dans la paroi".

"Parfois les morceaux de bois sont plus longs et dépassent à l'extérieur; ils peuvent alors servir de poignée pour déplacer la ruche. Cette "croix" sépare donc l'intérieur du tronc en deux parties ; les abeilles y construisent leurs rayons de part et d'autre¹². Elle sert à le maintenir droit, car des bâtisses trop hautes risqueraient de s'effondrer ; elle est surtout utile à l'apiculteur pour délimiter la part des rayons à extraire et celle à laisser aux abeilles pour le couvain et leur propre

¹² Les rayons de cire sont appelés "bresca" dans la Vallée de la Roya.

nourriture¹³.

"La ruche est toujours recouverte par une planche clouée au tronc. Pour en parfaire l'étanchéité, on y ajoute des tuiles (région de Jansac, Valdrôme ...) ou des ardoises (région de Glandage), car en général la couverture de la ruche est faite des mêmes matériaux que le toit de la maison¹⁴".

"Afin de ménager un passage aux abeilles, on taille des encoches au bas du tronc ou bien on profite d'une irrégularité à la base de la ruche ou de son socle. Le trou de vol doit être petit, afin d'éviter les courants d'air dans la ruche, ainsi que l'intrusion d'insectes¹⁵ ou de petits rongeurs (...).

La plupart du temps c'est une grande pierre plate qui sert de support à la ruche et la maintient ainsi à l'abri de l'humidité (...). Pour protéger les abeilles du froid et de l'humidité on peut en recouvrir les parois de bouse de vache seule (Jansac) ou mélangée à de la cendre (Valdrôme, Charens).

Le plus souvent, c'est l'écorce du tronc qui tient lieu de revêtement. Les trous et les fentes importantes sont bouchées avec du plâtre (Jansac) ou de la cire (Valdrôme)".

¹³ L'auteur se réfère ici à une méthode moderne, qui, avec quelques précautions, permet d'extraire quelques rayons sans sacrifier la colonie d'abeilles (note de L.N. Masetti).

¹⁴ Dans la Roya : "enciapa" ou lause de schiste vert ou marron (note de l'auteur).

¹⁵ Surtout la cétoine noire, un coléoptère, et le redoutable papillon appelé sphinx ou "tête de mort", aujourd'hui presque disparu. Très friands de miel, ils faisaient beaucoup de ravages dans les ruches, perturbant le travail des abeilles (note de L.N. Masetti).

Appendice III. Quelques considérations sur l'apiculture traditionnelle

L'apiculture traditionnelle, qui se pratiquait un peu partout en Europe dans les siècles passés, était basée sur des méthodes primitives, comme la capture des essaims, qui était considérée comme le principe fondamental de l'élevage des abeilles et l'étouffage des "mouches à miel" pour la récolte de miel.

Même si le rendement était plutôt bas, l'apiculture représentait alors une activité assez rentable, "sans grands frais et sans capitaux importants à risquer", écrit Pline. On fabriquait des ruches avec les matériaux les plus hétéroclites et qu'on pouvait trouver facilement sur place, comme la glaise (Grèce, Crête et autres pays méditerranéens), le chêne liège (Corse, Provence, Espagne), le rotin, la vannerie et la paille de seigle (Royaume-Uni et pays du Nord), mais surtout les troncs d'arbre que nous avons déjà décrits et qu'on appelle "bügni" ou "brüschi" dans la vallée de la Roya.

C'est certainement une ruche-tronc qui, ramassée dans la forêt par l'homme préhistorique et transporté près de sa cabane ou de sa grotte, a donné lieu à une forme primitive d'apiculture qui n'a pas dû beaucoup changé pendant des millénaires.

Pour mieux protéger et exploiter ce précieux "cheptel", on a abrité les ruches sous des falaises (balmes), dans des cavités rocheuses et plus récemment dans des niches, bâties dans des murs de soutènement de vergers, terrasses ou édifices (murs à abeilles ou "bee-hole"¹⁶) et finalement dans des enclos en pierres que nous avons décrits dans le cours de cet essai.

Dans la Vallée de la Roya, l'apiculture était intimement liée au pâturage, qui s'étendait sur des énormes surfaces, constituant de précieuses sources de nectar, et à la sylviculture qui donnait aussi du nectar, mais encore plus de pollen, de la propolis et le bois pour la construction des ruches.

On peut donc dire qu'ici la saison apicole débutait en fin février avec la floraison des noisetiers et des saules, ainsi que d'une plante peu attirante pour l'homme: l'hellébore fétide, our rose du

¹⁶ "Bee-hole" ou niche-à-abeilles. "Hole" est un mot écossais qui désigne un réceptacle carré situé dans un mur (Dr Evacrane dans "The Archeology of bee-keeping", Duckworth, London). Les "murs-à-abeilles" sont très nombreux dans le Royaume-Uni et dans le Midi de la France.

serpent, renonculacée puante et vénéneuse qui était récoltée par les braconniers pour empoisonner les truites, mais qui fournissait aux abeilles le premier pollen. Puis suivaient les arbres et arbustes fruitiers, le buis, la bruyère arborescente, le thym, les framboisiers sauvages, les ronces, le châtaignier, les conifères, les rhododendrons, les épilobes et beaucoup d'autres. Mais la reine incontestée des plantes mellifères était la lavande (sanguian), un nom magique qui évoque à lui seul, dès qu'il est prononcé, la Provence et le pays niçois. L'association de la lavande et de l'abeille était indissoluble au point que cette plante, localement spontanée, était aussi cultivée et protégée pour assurer la récolte d'un nectar délicieux et très parfumé. Mais il existait aussi une association très étroite entre la lavande et les innombrables troupeaux de brebis qui la fécondaient avec leurs déjections et nettoyaient le terrain tout autour de cette précieuse plante sans la brouter, car elle a un goût amer.

Mentionnons à ce propos qu'un ancien arrêt du Parlement de Provence interdisait à quiconque, même aux propriétaires, d'arracher les plants de lavande, serpolet, sarriette, thym et autres plantes aromatiques avant le 25 juillet, pour permettre aux abeilles de recueillir une riche moisson de nectar (le potentiel moyen de récolte sur la lavande est d'environ 200 kilos de miel par hectare).

Cette vision bucolique nous ramène à une expression biblique qui fait mention d'une "terre où coulent en quantité le lait et le miel".

Localement, la récolte du miel était faite pendant le mois d'octobre à la fin de la floraison de la bruyère, en prélevant les deux tiers des ruches, c'est-à-dire les plus "grasses" (lourdes) et les plus malingres qui ne pouvaient en aucun cas survivre à la rigueur de "hiver. Non loin du rucher, on creusait un petit trou dans le sol et on y allumait une mèche soufrée ; puis on posait dessus les ruches à sacrifier. Pour rendre l'asphyxie plus rapide, on entourait les ruches d'un bourrelet de terre. Ce procédé barbare et cruel était stigmatisé par un auteur apicole de l'époque, qui, justement, le jugeait "stupide et très dégradante, comme de couper l'arbre pour en avoir les fruits".

En effet, déjà les Grecs et les Romains avaient trouvé des procédés pour prélever un parti de gâteaux de miel sans tuer les abeilles, mais au Moyen Age, ceux-là s'étaient perdus et avaient été remplacés par "asphyxie ou la noyade des colonies (notamment dans les Pyrénées).

Les "brüschi", vidés des cires qui contenaient le miel, étaient replacés dans le rucher, ou ils se repeuplaient par essaimage au printemps suivant ; ainsi maintenant-on grosso modo d'une année sur l'autre le nombre de ruches. L'essaimage était provoqué par le rapide développement de la colonie, favorisée par la douce température à l'intérieur de l'apier, et par le volume plutôt exigü de la ruche obligeant une partie de la colonie à "essaimer" ou à émigrer dans une ruche vide placée dans le voisinage.

Le rendement de ces ruches traditionnelles était très bas à cause de leur volume réduit et de la nécessité, pour les abeilles, de bâtir à nouveau les cires prélevées par l'apiculteur au moment de la récolte (pour "fabriquer" un kilo de cire, les abeilles consomment environ 10 kilos de miel). Pour cette raison, on estime que le rendement moyen était de l'ordre de 4 à 5 kilos de miel.

Nous savons que la "capacité" des "maisons des abeilles" était de 40 à 80 ruches (brüschi et caisses confondus), avec une population maximale estimée à la fin du printemps de un million et demi à quatre millions d'abeilles par rucher, et que la récolte du miel pouvait varier, selon les années, de 160 à 200 kilos en moyenne.

Nous avons repéré environ 90 "maisons des abeilles", mais il y en a encore certainement quelques-unes qui ont dû échapper à nos recherches, tandis que d'autres ont été transformées en bergeries ou en résidences secondaires. Nous avons cependant estimé que durant les siècles "d'or" il y avait dans la Vallée de la Roya autour de 100 apiers en "service" avec une production moyenne de 16 à 20 tonnes de miel par an.

Mais ce calcul ne tient pas compte des innombrables ruches placées un peu partout dans la campagne et même dans les cours et sur les balcons des maisons des villages! Où s'écoulait tout ce miel, qui devait représenter un revenu indéniable pour les populations locales, même en prenant en compte la consommation familiale?

Les milliers de mulets qui remontaient la vallée par la "route du sel" menant de Nice au Piémont, ne devaient pas revenir à leur point de départ sans transporter des marchandises. Il semble que la laine et le miel (encore une association entre abeilles et moutons) faisaient l'objet d'exportations surtout vers l'Angleterre. Et que dire de la cire? Cette précieuse matière, malheureusement tombée en désuétude aujourd'hui, était très appréciée dans l'Antiquité pour ses multiples usages, au point que Columelle nous rapporte que "Rome et Athènes étaient

obligées d'en importer, par voie commerciale ou sous forme de tribut de guerre". Mais c'est l'Eglise catholique qui, pour ses rituels, consomme une énorme quantité de cire obligatoirement "fabriquée" par les abeilles.

L'abbé Della Rocca, dans son "Traité complet sur les abeilles" (Paris 1787) nous relate que "au Moyen Age, la Corse, feudataire de la Cour de Rome, payait son tribut en cire. La quantité était telle qu'elle suffisait à la consommation des églises de Rome et de l'Etat ecclésiastique".

Mais ici nous nous trouvons dans une impasse, car si la production de la cire, qui était liée et proportionnée à la récolte du miel, était certainement consommée en grande quantité dans les églises de la vallée, nous n'avons pas de renseignements sur sa fabrication artisanale et sur sa consommation.

Aurons-nous la chance de découvrir un jour, dans quelque archive, une référence à la "cire d'abeilles" de la Roya? Nous "espérons vivement afin de pouvoir compléter ces recherches dédiées à l'apiculture traditionnelle.